

même dans les rues d'Ottawa lorsqu'on mentionne le mot "blé." Dans le cours normal des événements, il faudra des années aux députés conservateurs qui ont été élus à la Chambre des communes pour contredire cet illogisme qui s'est manifesté dans la présentation des demandes qui ont été formulées si énergiquement à maintes reprises par ceux qui sont venus à la Chambre des communes avec le slogan: "Combattez pour l'Ouest".

J'ai confiance en un programme agricole national. Je crois en l'habileté des cultivateurs canadiens, élus députés à la Chambre, à renouveler cette confiance qui devrait être partie intégrante de la compréhension qui doit exister au sein de la classe agricole dans toutes les parties du pays. A cette fin heureuse, je suis disposé à travailler de concert avec ces députés ainsi qu'avec le gouvernement de manière que la population de l'Ouest puisse dire, comme le président de la fédération canadienne de l'agriculture aurait dit à Winnipeg, le 25 juin de cette année: "Jamais auparavant les organismes agricoles canadiens ont exercé un rôle aussi influent pour ce qui est de la mise au point d'un programme agricole national que depuis les deux dernières années."

On a parlé des élections et des promesses qui ont été faites durant la campagne au sujet des versements d'appoint et de l'agriculture en général.

L'hon. M. Pickersgill: Nous semblons avoir oublié le grief.

M. Nasserden: J'aimerais que le chef de l'opposition (M. Pearson) fût ici ce soir, car il est un point que je voudrais signaler en sa présence. Je suis tout de même enchanté de profiter de l'occasion de le remercier d'être venu dans ma circonscription durant la campagne électorale et d'avoir exposé le programme agricole des libéraux. Il n'a pu prendre la parole ce soir. Peut-être y aurait-il moyen pour moi de dire à la Chambre ce qu'il a alors préconisé.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai accordé beaucoup de latitude au député. Je ne pense pas qu'il doive revenir sur les dernières élections ni sur le programme agricole en général.

M. Nasserden: Je m'empresse de quitter ce sujet. Vous verrez probablement que je l'ai fait en tout cas. Je me borne à signaler que l'annonce qui sera faite émanera, j'imagine, de ceux qui doivent la faire, le ministre du Commerce et le ministre de l'Agriculture. Quand cette annonce sera faite, les honorables députés qui siègent à ma droite constateront qu'il s'agira pour les cultivateurs de l'Ouest du Canada, non seulement d'une autre miette, mais de quelque chose sur

quoi ils pourront fonder leurs espoirs pour l'avenir. Cela représentera plus que ce que l'on pourrait appeler un paiement d'appoint. En somme, selon moi, le problème se présente sous quatre aspects. Il comporte ce que l'on appelle le crédit, dont il a été question ce soir. Il comporte l'aspect des marchés, la recherche de marchés, ainsi que les cours. Et puis, il suppose par-dessus tout l'adaptation de l'industrie aux autres secteurs de l'économie du Canada.

Je veux simplement ajouter que durant la période dont les honorables amis qui siègent à ma droite ont parlé, les frais de production dans l'Ouest du Canada se sont accrus de 50 p. 100 tandis que les cours du blé ont tombé de près de 21 p. 100. On a parlé de l'engagement de notre chef au sujet des paiements d'appoint. Voici ce qu'il a dit à Moose-Jaw:

La question des paiements d'appoint pour le blé, l'avoine et l'orge de l'Ouest canadien serait étudiée avec sympathie par un gouvernement conservateur parce que c'est une question qui mérite une étude approfondie et soignée.

Je dis donc à la Chambre et à la population de l'Ouest du Canada qu'en parlant d'"étude approfondie", il voulait parler d'un programme dont les répercussions se feront sentir à l'avenir. En conséquence, je pense que le cabinet et les députés ont eu raison d'étudier cette question avant de prendre une décision.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je voudrais, monsieur l'Orateur, consacrer les quelques instants qui me restent à une brève étude du sujet soulevé par le député d'Assiniboia (M. Argue) c'est-à-dire les versements d'appoint. Le député d'Essex-Est (M. Martin) n'a même pas abordé cet aspect, bien que son discours fût plein de lacunes et que ses arguments n'aient nullement porté sur la question à l'étude. Elle est, d'ailleurs, épineuse parce qu'elle a trait à l'un des principaux problèmes qui confrontent le Canada, c'est-à-dire le niveau du revenu des agriculteurs de l'Ouest. Nous ne le considérons pas comme plus important que le revenu des cultivateurs dans d'autres régions du pays, mais on signale depuis des années qu'à la suite d'études sur la production du blé et d'autres céréales et des prix qu'on obtient sur le marché international, une des grandes difficultés qui se pose à l'agriculteur de l'Ouest est celle des fluctuations du revenu d'année en année, selon le rendement, les prix et autres facteurs. C'est ainsi qu'on nous propose maintenant de procéder à des versements d'appoint afin de compenser la perte de revenus que subissent les agriculteurs de l'Ouest depuis des années.

La question se rattache à ce que le cultivateur de l'Ouest appelle la pression du coût